



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hépatite C

Question écrite n° 12134

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé au sujet de l'hépatite C. En effet, le rapport du Conseil d'Etat prend fermement position pour la création d'un fonds d'indemnisation des victimes de contamination par le virus de l'hépatite C. Il lui demande quelles suites il entend donner à ce rapport.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à la santé a demandé à ses services d'engager un travail visant à définir un cadre juridique d'ensemble pour la prise en charge du risque médical. C'est dans ce cadre que pourraient être envisagées des dispositions législatives répondant aux vœux de l'honorable parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12134

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 1998, page 1597

Réponse publiée le : 1er juin 1998, page 3062